

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil d'administration

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° CA 2023-28-RPA

Convocation du 22 Septembre 2023  
Nombre de membres en exercice : 10  
Quorum : 6  
Nombre de membres présents : 6  
Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES SOCIALES

Objet : Festivités pour les cinquante ans de  
la Résidence Louis Veillaud

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit du mois de septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, Adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme SEVIN, Mme CHAVOT, M. DEVAUX, M. BARREAU

Étaient excusés M. LAGRANGE, Mme PERRIN ayant donné pouvoir à M. FOURRIER  
Mme DOUHARD, Mme METERY

Secrétaire de séance Mme GILLOT

Rapport présenté par Mme GILLOT

Entendu l'exposé du rapporteur sur les temps festifs, gustatifs, culturels qui seront proposés en novembre 2023 dans le cadre des cinquante ans de la Résidence Louis Veillaud.

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE** les différentes manifestations pour les cinquante ans de la résidence Louis Veillaud.
- **AUTORISE** le Président à signer les documents afférents aux cinquante ans de la résidence Louis Veillaud dans la limite des crédits inscrits au budget primitif 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'adjoint chargé des Affaires sociales

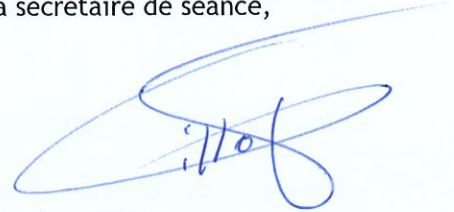
Vice-président du CCAS

Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,

Blandine GILLOT



Transmis à la Sous-Préfecture le 12 Octobre 2023.

Publié sur le site internet de la commune le 25 Octobre 2023